

SYNTHESE BUDGETS PRIMITIFS 2019

Budget principal – Commune

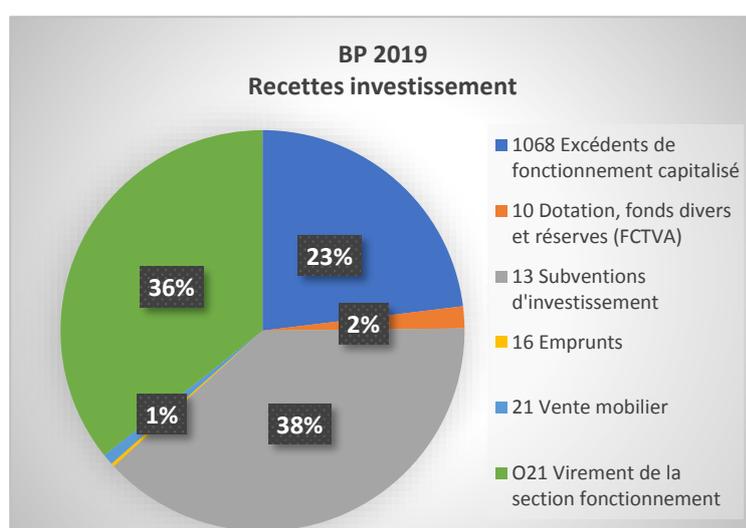
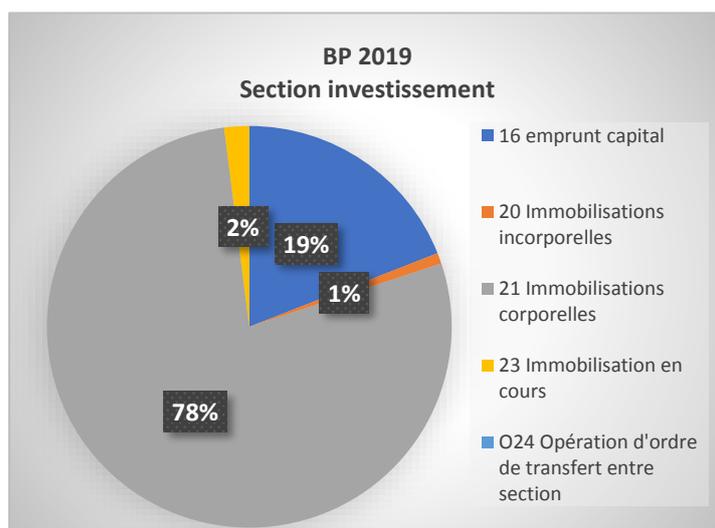
Budget principal	Dépenses	Recettes
- Investissement	365 023.28	365 023.28
- Fonctionnement	602 730.07	602 730.07

Le budget primitif principal prévoit :

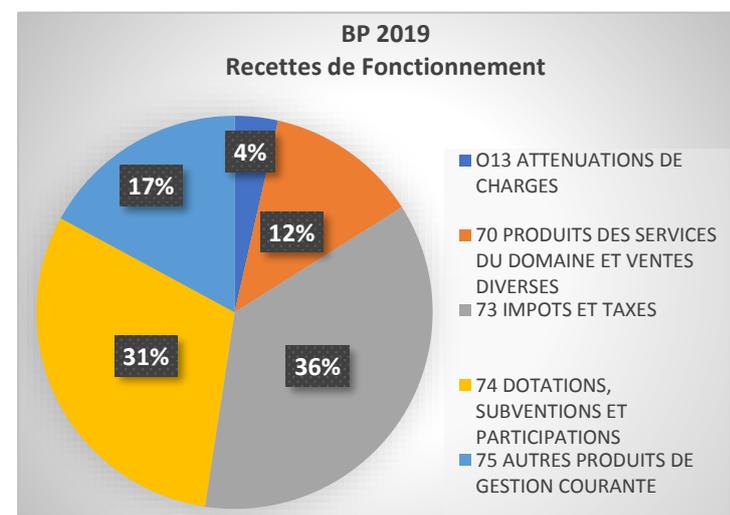
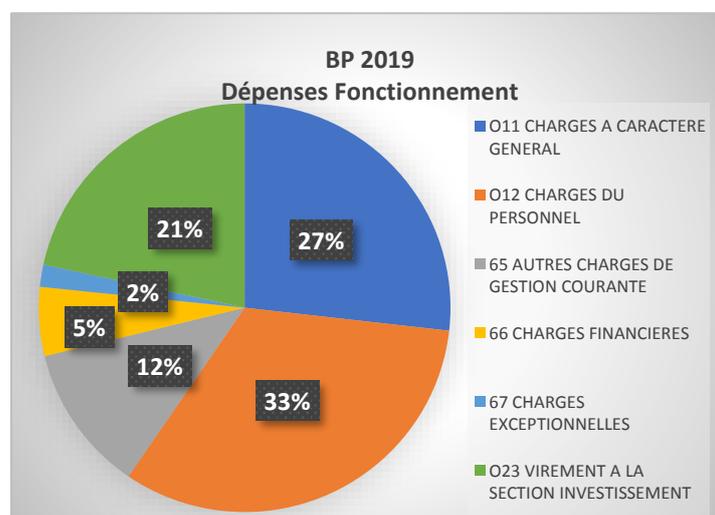
1- Investissement :

Le montant des dépenses est estimé à 365 023.28 €, celui-ci reprend le déficit 2018 de 20 479.65 €, le remboursement du capital de la dette de 64 775 € et le solde correspond aux travaux d'investissement. La commune n'a pas reporté au budget primitif des restes à réaliser. Par délibération n°2019-02 le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% (des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent). Le solde correspondant à divers travaux d'investissement (aménagement d'une salle pour les associations, réfection de la place du village et l'extension de l'éclairage public).

Les recettes d'investissement proviennent de l'affectation de résultat à hauteur de 84 157 €, un virement du fonctionnement vers l'investissement de 130 22.84 € le solde des subventions à venir et le remboursement du FCTVA.



2- Fonctionnement :



La commune estime un excédent de fonctionnement d'environ 37 000 € hors reprise de l'excédent 2018 qui s'élevait à 83 606.68 €.

Budgets annexes :

Depuis le 1^{er} janvier 2019 les budgets annexes eau et assainissement ont été regroupés (délibération n°2018-46). Ce nouveau budget s'équilibre par la vente de produits (vente d'eau, taxe eau et assainissement). Il est prévu pour cette année un versement au budget principal d'un montant de 36 342.40 € correspondant au montant des charges de personnel.

Depuis le 01/01/2019 le budget boucherie a été rattaché au budget principal, le numéro opération n°07 lui a été attribué (délibération n°2018-47).

Le budget chaufferie est équilibré grâce à la vente de produits (réseau chaleur) et à une subvention du budget principal d'un montant de 7 563.06 €.

En ce qui concerne les budgets lotissements, ils ont été équilibrés par la vente de terrains.

Les budgets annexes ont été votés à l'unanimité pour les montants suivants :

Budget Eau et assainissement	Dépenses	Recettes
- Investissement	284 871.91	284 871.91
- Fonctionnement	158 655.01	158 655.01
Budget Lotissement Chemin de la Ligne	Dépenses	Recettes
- Investissement	104 866.71	104 866.71
- Fonctionnement	166 113.25	166 113.25
Budget Lotissement Jamet	Dépenses	Recettes
- Investissement	76 454.69	76 454.69
- Fonctionnement	85 330.00	85 330.00
Budget Chaufferie	Dépenses	Recettes
- Investissement	22 702.07	22 702.07
- Fonctionnement	38 238.06	38 238.06